

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(9\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 1er avril 1868](#)

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 1er avril 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 2 p. (273r, 274v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 1er avril 1868, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (9)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45765>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [1er avril 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination 33, rue de Rivoli, Paris

Description

Résumé Sur le procès opposant Godin à Corneau frères. Godin demande à Cantagrel de faire cesser l'intervention de monsieur Coré dans l'affaire et de retirer de chez celui-ci tout ce qui appartient à Godin. Godin ajoute qu'il n'est pas disposé à lui payer un reliquat de 1 000 F car il juge qu'il a fallu le pousser dans ses retranchements pour qu'il accomplisse son travail. Il demande également à Cantagrel d'informer Emmanuel Arago que Coré n'est plus chargé de l'affaire et de s'entendre avec lui sur les objets à envoyer à Metz.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Arago, Emmanuel \(1812-1896\)](#)
- [Conservatoire national des arts et métiers \(France\)](#)
- [Coré, François \(1813-18..?\)](#)
- [Corneau frères](#)
- [Joly et Cie](#)

Lieux cités [Metz \(Moselle\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Quin le 7 avril 1868

Cher cher Cantagrel

Mon affaire ^{de} mon de compliquer
 un nouvel incident que je vous
 soumetts en vous envoyant la
 lettre qui en fait l'objet. comment
 allez vous trouver cela. pour moi
 je dois vous dire que je trouve
 d'extraordinaire l'intervention de M. Cori
 impossible dans mon affaire
 je vous envoie donc cette lettre pour
 la faire valoir
 pour cela j'ai besoin de retirer de
 lui tout ce qui m'appartient
 est naturellement. vous qui pouvez
 le faire et savoir comment vous
 n'êtes pas obligé auprès de lui
 d'avoir une telle lettre et vous
 vous présentez pour remplir
 la mission que elle m'enlève
 vous confie mais que je vous
 dirai ensuite que je ne suis
 nullement disposé à lui payer
 le petit tribut de mille francs
 on est donc le travail qui a fait
 il ne jamais répondre aux deux
 lettres que j'ai de lui écrire il se doit
 faire un souvenir je n'ai rien de
 il n'est pas bien les bruits

un mot que poussé dans des
entrebâtements qu'il a fini par
le faire

il avait fait un discours au
conservatoire des arts et métiers dont
je me dois plus tard je me suis
plus été la dupe de cet homme plus
longtemps il est vrai que je m'
sais bien que de nos jours on se
sente bien dit il y a longtemps que
sa manière de faire avait fait mon
opinion : ce qui arrive me fait que
la confiance.

quand vous aurez fait ce qui est
à faire pour les objets à employer
à l'école il faudra aussi vous
convenir avec M. Emmanuel Arago
pour lui dire que le conservatoire de
M. Cori met plus maintenant attaché
à mon affaire

il ne serait peut être pas inutile
que vous vous intéressiez avec M.
Arago aux objets qu'il est utile
d'employer à l'école

quand à M. Cori quand j'aurai
toutes mes pièces en main je dirai
si je lui dois quelque chose

je vous le dire la main

il y a chez M. Cori

un catalogue folio

un n° 18 de ma fabrique

et il doit avoir plus quelque chose

chez M. Arago

Godin